

# IFI – TVA appliquée à l'agriculture

## DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Vendredi 26 février 2021

Mâcon – Université de Bourgogne, 9, rue de Flacé.

## DUREE

1 journée de formation de 7 heures : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

## INTERVENANT

**Marie-Thérèse Sanchez-Bierry,**  
Juriste-fiscaliste, CERFRANCE Occitanie

## OBJECTIFS

- Connaître les généralités et les bases de l'IFI et le régime de la TVA applicable aux activités agricoles
- Appréhender les particularités des entreprises et des sociétés agricoles
- Déterminer l'étendue du patrimoine taxable des biens agricoles
- Evaluer les biens au regard de l'IFI
- Comprendre les limites d'application du régime de TVA agricole
- Appréhender les particularités du régime simplifié agricole (RSA)

## PROGRAMME

### I. L'IFI

#### A. Principe de l'IFI

1. Les personnes imposables
2. Les biens imposables
3. Les biens exonérés

#### B. Le calcul de l'IFI

1. L'évaluation des biens imposables et biens de l'entreprise agricole
2. Les abattements
3. Le barème
4. Les réductions
5. Les obligations déclaratives
6. Le plafonnement

### II. La TVA

- A. Principes généraux de la TVA agricole
  - 1. Définition
  - 2. Personnes et activités imposables
  - 3. Application du régime général et du régime de franchise en base de TVA
  - 4. Les activités exonérées
  - 5. La TVA collectée et la TVA déductible
  
- B. La TVA applicable aux activités **agricoles**
  - 1. Conditions d'application du régime simplifié agricole
  - 2. Les taux de TVA selon les activités, les biens, les services
  - 3. Différence entre TVA sur bien et services et TVA sur immobilisation
  - 4. Traitement de la TVA sur immobilisation et LSM
    - 1. Déclaration de la TVA par rapport à la date de facture
    - 2. Traitement de la TVA déductible sur immobilisation avant installation

## MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

**Philippe GONOD**, secrétariat des formations de Droit rural  
Courriel : [philippe.gonod@u-bourgogne.fr](mailto:philippe.gonod@u-bourgogne.fr)  
Tel : 03 85 21 94 22

Site universitaire de Mâcon  
Université de Bourgogne  
9, rue de Flacé 71000 Mâcon

## TARIFS

Coût de la formation : 300 € TTC